



HEURE DES QUESTIONS

Auteur UDC, par Bruno Perroud
Objet Planification des salles d'opération CHVR
Date 07/05/2023
Numéro 2023.05.113

En application de la décision du Conseil d'Etat du 22 janvier 2014, le CHVR a établi un concept médico-soignant en vue du regroupement de toute l'activité opératoire du CHVR sur le site de Sion, avec suites de traitement et réadaptation sur les sites de Sierre et de Martigny, celui-ci a été approuvé par la décision du CE du 10 décembre 2014, est-ce que la centralisation des salles d'opération du CHVR reste inchangée pour ces prochaines années ?